

Q. Six jours par semaine?—R. Non, ils ne travaillent pas le samedi après-midi.

M. Woodsworth:

Q. Est-ce que les filles et les femmes, dans l'industrie textile ou dans les autres métiers, forment des groupes dans les syndicats catholiques?

M. ST-PÈRE: Je sais qu'il existe des syndicats dans ma circonscription électorale.

Le TÉMOIN: Les filles et les femmes employées dans les manufactures de coton ne sont pas organisées.

M. ST-PÈRE: J'en suis surpris parce que je crois qu'elles ont des syndicats dans ma circonscription électorale.

M. Woodsworth:

Q. Pouvez-vous nous donner une idée des salaires et des heures de travail dans les manufactures de coton?—R. Elles ne travaillent pas plus de quarante-huit heures par semaine.

M. Heaps:

Q. Quels sont les salaires?—R. Je ne puis dire exactement, mais je ne crois pas que ces filles reçoivent plus de \$8 par semaine, durant toute l'année.

M. Woodsworth:

Q. Huit dollars par semaine?

M. ST-PÈRE: Huit dollars. Si on s'en rapporte aux statistiques du ministère du Travail, le salaire moyen pour les hommes qui travaillent dans les manufactures de coton est de \$666 par année. J'ai obtenu cette information moi-même.

M. Woodsworth:

Q. Comment pouvez-vous vous attendre à ce que des gens qui travaillent à des salaires aussi peu élevés soient en mesure de contribuer à un plan d'assurance?—R. Je crois qu'il leur serait très difficile de contribuer une caisse d'assurance.

Le président:

Q. Quel pourcentage les femmes ou filles représentent-elles dans l'industrie textile?—R. Je ne puis l'affirmer exactement, mais je crois qu'environ les deux tiers sont des femmes. Dans l'industrie de la chaussure, elles se chiffrent à cinquante pour cent.

M. Woodsworth:

Q. Cinquante pour cent sont des femmes mariées?—R. Des jeunes femmes.

Le président:

Q. Des filles et des femmes?—R. Oui.

M. Woodsworth:

Q. Est-ce que c'est la coutume, chez ces filles, de retourner travailler à la manufacture, après le mariage?—R. Le nombre n'en est pas considérable. A ce que je sais, dans Québec, il n'y en a que quelques-unes d'entre elles qui retournent au travail après le mariage. Dans Québec, les femmes ne retournent pas au travail après le mariage, excepté en cas de besoin. Si le mari se trouve sans ouvrage, il arrive que la femme retourne à son ancien emploi pour l'aider.

Q. Est-ce que les patrons ont l'habitude de donner des salaires plus élevés et de l'emploi plus régulier aux hommes mariés?—R. A ma connaissance, à la

[M. Pierre Beaulé.]